

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

IX^e VOLUME

JUIN

n^o 18

1882



—
SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11

La Commission des apports sur le Marché visitera les produits mis en vente à 9 heures.



CONVOCATIONS

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à deux heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à trois heures, dans une des Salles de l'ancien Evêché.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.
M. Cossin, secrétaire.
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.

BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.
MM. Thirion, Minguet et Frémy, vice-présidents.
M. Bruïet, secrétaire-général.
M. Cagny, secrétaire-général-adjoint.
MM. Jassemïn et Macret, secrétaires.
M. Drivière, trésorier.
M. Daguët, trésorier-adjoint.
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.
M. Reusse, conservateur du matériel.
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.
M. de Maintenant — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais.
— M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de
Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil).
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard
(de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruïet. — M. Am.
de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénaïd. —
M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux.
— M. Sebert. — M. Vinet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Colas. — Brochon. — Simon Compiègne. — Tassin.
— Félix Dupuis. — Bougeonnier. — Fossiez. — Guinand. —
Minard. — Fleury. — Noché. — Barbier.

Pont : MM. Renault, président.

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Président : M. E. Baudet. — Vice-Président : M. Lane.
Secrétaire : M. Cottard. — Vice-Secrétaire : M. Rodian Louis.
Trésorier : M. Huss. — Délégué : M. Pichon.

N° 18. — JUIN 1882.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 4 JUIN 1882. — PRÉSIDENCE DE M. THIRION.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté.

Trois nouveaux sociétaires sont admis.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. THOMAS, de Villemétrie, 22 variétés de légumes.
— *Mention honorable.*

2° Par M. GORENFLOT, 3 Bégonias de semis, 3 Bégonias tu-
béreux et 7 Coléus variés. — *Mention honorable.*

La correspondance se compose de :

1° Une lettre de M. le Ministre de l'Agriculture, deman-
dant la nomination d'un délégué au Congrès agricole de
Saint-Quentin. — M. Thirion rend compte du mandat qui lui
était confié. Sur les observations présentées par lui et par
M. le docteur Bourgeois, de Beauvais, le Ministre accepte en
principe le droit, pour les horticulteurs, de concourir pour la
prime d'honneur dans les concours régionaux.

2° Une lettre de la Société d'horticulture de Vincennes,
demandant la nomination d'un juré pour son Exposition du
12 août prochain. — Un membre est délégué.

3° Une lettre de la Société de Dammartin, engageant les
horticulteurs de notre arrondissement à envoyer leurs pro-
duits à son Exposition du 19 août.

4° Une lettre de la Société de l'Allier, rappelant son Expo-
sition du 12 août prochain.

5° Du programme de l'Exposition de Chauny, du 2 sep-
tembre 1882.



SHAS



6° Du prospectus de *l'illustration horticole*, de Gand (Belgique).

7° Des catalogues de la maison Linden, de Gand.

8° Du procès-verbal suivant :

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

SÉANCE DU 16 AVRIL 1882. — PRÉSIDENTE DE M. COTTARD.

L'assemblée décerne à M. BARBIER, pour ses apports de la précédente séance :

Pour ses Calcéolaires, une *Mention très honorable*, et pour ses légumes, une *Mention honorable*.

Pour 7 variétés de Bégonias présentés ce jour, une *Mention honorable*.

Et pour légumes variés, une *Mention honorable*.

M. Bruiet, secrétaire-général, donne communication des décisions suivantes du Conseil d'administration.

L'examen des aides-jardiniers aura lieu le dimanche 3 septembre, à quatre heures. — Des jurés seront demandés, pour l'Exposition du 9 septembre, aux Sociétés du Havre, de Rouen, Troyes, Beauvais et Pontoise. — Afin d'encourager la destruction des hannetons au printemps 1883, la lettre suivante sera adressée à MM. les Conseillers généraux de l'Oise; les Sociétés d'agriculture et d'horticulture seront invitées à faire semblable démarche.

4^{er} Juillet 1882.

A Messieurs les Conseillers généraux de l'Oise.

Messieurs,

Le soussigné, au nom et à la suite d'une délibération expresse de la Société d'horticulture de Senlis, a l'honneur de vous représenter :

Que le printemps de l'année 1883 verra l'apparition d'une grande quantité de hannetons dans la plus grande partie du département de l'Oise, ce que prouvent et l'existence actuelle dans les champs et les jardins d'un nombre considérable de leurs larves arrivées à leur développement, et les observa-

tions précises qui relèvent cette apparition avec la plus grande régularité tous les trois ans;

Il prend la liberté de vous rappeler que, sur l'initiative prise par la Société qu'il a l'honneur de présider, la chasse aux hannetons fut organisée dans une partie de l'arrondissement de Senlis au printemps de 1868, et que le nombre des hannetons détruits fut approximativement de 35,575,875, en en comptant 450 par litre;

Si une opération semblable avait été exécutée dans toutes les communes de l'arrondissement, ou, mieux encore, dans le département tout entier, il est permis de croire que les ravages des vers blancs eussent été largement diminués, au moins pendant quelques années;

Or il suffit aujourd'hui d'entendre les plaintes des cultivateurs pour apprendre que, pendant les mois de mai et juin derniers, ils ont vu disparaître des champs entiers de betteraves et de luzernes dans la plaine, des planches entières de légumes dans les jardins sous les attaques des vers blancs, et, comme l'expérience du passé prouve que ces insectes résistent aux froids des hivers les plus durs, il y a certitude de voir en mai 1883 une immense quantité de hannetons dont chaque femelle pondra de 20 à 40 œufs destinés à augmenter pendant trois ans le nombre de ces ennemis de nos récoltes;

Il serait digne, Messieurs, d'une Assemblée départementale de prendre en main la cause des cultivateurs qui composent la grande majorité de nos concitoyens, et ce ne serait pas, au surplus, la première fois que cette détermination aurait été prise par le Conseil général; je vous citerai notamment celui de la Sarthe qui, en 1835, vota une somme de 20,000 francs, laquelle fut attribuée aux femmes et enfants pauvres de la campagne, à raison de 0,75 c. par boisseau de hannetons qu'ils ramasseraient et présenteraient au maire de leur commune. J'ajoute que sur cette somme de 20,000 fr. il en a été dépensé 17,421 fr., pour payer 24,401 boisseaux et demi,

ce qui aurait amené la destruction de 256,842,000 hannetons, en les comptant à raison de 12,000 par boisseau de 25 litres.

Telles sont, Messieurs, les considérations qui ont déterminé la Société à s'adresser à vous dans l'espoir que vous voudrez bien engager M. le Préfet de l'Oise à ordonner dans tout le département la chasse des hannetons en mai 1883, et mettre à sa disposition la somme que vous estimerez nécessaire pour atteindre ce but de haute utilité.

Veuillez agréer l'assurance de ma respectueuse considération.

F. VERNOIS,
*Président de la Société d'horticulture
de l'arrondissement de Senlis.*

Après quelques observations sur la ponte des hannetons, présentées par MM. Fossiez, Tassin et Richard-Malet, l'assemblée décide d'adresser deux exemplaires de la lettre aux Sociétés correspondantes.

M. le Secrétaire ajoute que la Société des Agriculteurs de France décernera un prix de 200 fr. et une médaille d'argent grand module, à l'inventeur du procédé le plus pratique de destruction des hannetons.

Il est donné lecture d'un article de M. Glady, président de la Section Pomologique de la Société d'horticulture de la Gironde, dans lequel il recommande, pour éviter la coulure de la vigne et l'oïdium, le pincement à deux ou trois bourgeons au-dessus de la dernière grappe, dès que la floraison approchera de son entier épanouissement.

M. Brochon communique les moyens suivants de ragail- lardir et d'essayer les graines :

« Lorsque les graines dont on dispose sont déjà vieilles ou ont la mine suspecte, il en coûte toujours un peu de les jeter, et l'on se demande s'il n'existe pas des moyens d'éveiller leurs facultés germinatives, de les ragail- lardir. Il existe en

effet des moyens de rendre un regain de vigueur aux graines douteuses et paresseuses.

« Knight levait dans un pré deux plaques de gazon qu'il taillait de manière à les rendre d'égales dimensions. Sur une de ces plaques dont le gazon était en dessous, il étendait sa sa graine, puis il recouvrait avec l'autre plaque, terre contre terre et par conséquent herbe en dessus. Au bout de cinq ou six jours, il découvrait et semait sa graine dégourdie par l'humidité. Nous avons vu des praticiens mettre la graine entre les deux faces gazonnées c'est-à-dire entre deux herbes et réussir aussi bien.

« Quelques-uns tiennent les graines pendant quelques heures dans de l'eau de lessive ou de cendres de bois, ou bien encore dans un lait de chaux.

« D'autres enveloppent leurs graines pendant douze heures dans un linge imbibé de vinaigre et les sèment ensuite. Si elles ne lèvent pas promptement, c'est qu'elles ne valent absolument rien. Dans la Vendée, paraît-il, il y a des personnes qui *essayent* ainsi la graine de chanvre, mais au lieu de la tenir enveloppée dans un linge, ils la versent tout simplement dans le vinaigre et l'y laissent douze heures.

« On nous assure que l'acide oxalique est préférable au vinaigre pour disposer les graines à la germination. On pourrait se servir de l'*eau de cuivre*, qui est une dissolution de 32 grammes d'acide oxalique dans un litre d'eau. Mais c'est un poison dont il faut se méfier. » (*Gazette du Village*).

« Il suffit de prendre, dans le même sac et au hasard, un nombre pair de graines, soit huit par exemple. Vous placez sur une pelle à feu quelques charbons ardents; vous déposez doucement chacune de ces petites graines sur les charbons en animant ceux-ci de votre souffle; puis, vous suivez attentivement des yeux les phases de la combustion. Si cette combustion se fait lentement, ne laissant échapper qu'une simple fumée, vous en concluez que cette graine n'avait qu'un germe avarié; vous continuez l'expérience de la même façon,

graine par graine isolément, jusqu'à la huitième, en ayant soin de bien observer tous les instants de la combustion.

« Si toutes les graines brûlent ainsi que la première, vous pouvez en conclure que le sac dans lequel vous avez pris au hasard cet échantillon est de nulle valeur, et que, par conséquent, il faut vous hâter de chercher plus loin.

« Si, au contraire, la totalité ou partie de ces huit graines essayées l'une après l'autre sautent ou se retournent sur le feu ardent, en produisant un bruit sec proportionné à la grosseur de la graine, vous en concluez que chacune de ces graines possédait toutes les qualités germinatives désirables.

« Pour les grosses graines, telles que glands, châtaignes, etc., il suffit de les jeter dans le feu, en ayant soin de ne pas les perdre de vue et, si le germe est bon, vous en serez aussitôt averti par la détonation qui ne tardera pas à se produire. » (*La France rurale*).

« Selon l'expérience qui en a été faite pour la première fois par de Humboldt, le *chlore* peut rendre des services importants en ranimant la vitalité des semences très vieilles. Après avoir tenu les graines dans l'eau pendant douze heures, on les met pendant six heures au soleil dans de l'eau additionnée d'une goutte de solution de chlore pour 30 grammes de liquide. Les graines égouttées sur un linge sont mélangées d'un peu de terre, puis semées, et finalement arrosées avec l'eau faiblement chlorée dans laquelle elles avaient trempé. » (*Société centrale d'horticulture de France*).

M. Dubarle ajoute que les graines trempées dans l'urine ressentent les mêmes effets.

M. Brochon rappelle ensuite les bons effets de la suie employée comme engrais. M. Thirion confirme ces paroles en citant les essais qu'il a fait sur des betteraves à raison de 25 quintaux à l'hectare, mais il recommande de ne pas l'employer pour les pommes de terre, lesquelles restent alors trop

longtemps en végétation pour former leurs tubercules avant l'hiver. M. Vaudier a constaté également l'heureux effet de cet engrais sur les gazons.

M. Thirion signale un article de M. Brisson de Lenharrée constatant une fois de plus la dégénérescence des plantes trop longtemps reproduites par boutures, et un autre de M. Munet, professeur à la Faculté des sciences de Grenoble, rendant compte d'un intéressant travail sur l'action des lumières colorées sur les végétaux.

Voici les conclusions de ce travail :

I

L'intensité lumineuse nécessaire à la lumière blanche, pour décomposer l'acide carbonique, est un peu inférieure à celle qui est nécessaire aux rayons les plus actifs.

II

Par un ciel pur et un soleil ardent, l'action commence et cesse instantanément à la lumière et à l'ombre.

III

Par une température de 15° à 25°, mais sous un ciel couvert et un brouillard lumineux, les rayons colorés sont inactifs.

IV

Tous les rayons colorés sont efficaces, mais à des degrés différents.

V

Les rayons jaunes sont toujours les plus actifs, les rayons verts les moins actifs.

VI

Sous l'influence d'une cause cosmique indéterminée, l'action proportionnelle des rayons orangés et rouges, surtout des rayons violets, indigos et bleus est parfois variable.

VII

L'ordre d'activité entre les rayons colorés ne peut être connu que d'après les données de nombreuses expériences.

VIII

Les totaux des résultats partiels donnent l'ordre suivant : jaune orangé, rouge, violet, indigo, bleu, vert.

IX

A durée égale d'éclairement, le travail des rayons colorés est à peu près égal au travail des rayons blancs.

M. Guinand rend compte des essais de fumigation de tabac entrepris par lui, pendant l'hiver dernier, dans sa serre d'une contenance de 47^m, pour la destruction des cochenilles, pucerons, fourmis et autres insectes. Avec du charbon de bois, il mit en ébullition 1 litre de jus de tabac ; mais, après une demi-heure, effrayé de la quantité de vapeur acre qui emplissait la serre, il enleva le vase et son contenu. Cette fumigation avait été faite le soir ; l'opérateur fut agréablement surpris le lendemain en voyant ses plantes bien portantes, et presque complètement débarrassées des insectes. Un mois après il recommença l'opération et lorsque le jus de tabac fut presque épuisé, il l'additionna d'un litre d'eau et continua l'ébullition jus qu'à dessèchement complet. Cette fois tous les insectes périrent ; un *Latania*, presque perdu par les poux, revint parfaitement à la santé, mais quelques fleurs et de jeunes pousses d'*Adiantum* souffrirent du traitement. M. Guinand recommande de n'entrer dans la serre que très peu de temps dans la crainte de l'asphyxie.

M. le Secrétaire-Général donne lecture d'un article de M. Boizard, qui confirme ce procédé. Cet horticulteur, toutefois, dit qu'il n'y a pas danger à demeurer dans la serre pendant l'opération, et il conseille d'y rester pour bassiner avec de l'eau les plantes pour lesquelles on craindrait une action trop énergique par la fumigation simple.

Dans le palmarès de la magnifique exposition horticole de Paris, close le 30 mai, on remarque les récompenses suivantes décernées à MM. Chantrier frères, de Mortefontaine, nos sociétaires : Médaille d'or, pour collection de Crotons, deux Médailles de vermeil et une d'argent grand module, pour plantes d'introduction récente.

A l'occasion des apports de légumes, M. Dubarle fait remarquer la perte que subissent les producteurs en ne recouvrant pas de terreau le collet des racines telles que les carottes.

Il est procédé au tirage de la loterie, composée d'ouvrages d'horticulture et de légumes offerts.

La séance est levée à 4 h. 1/2.

Membres admis dans la séance du 4 juin 1882.

MM. MAIGRET (Victor), jardinier au château de Précy-sur-Oise.

HÉDOUIN, charpentier à Chantilly.

MARTI (Frédéric), jardinier à Brasseuse.

COMPTE-RENDU

de l'Exposition de Clermont,

PAR M. LOZET

Messieurs et chers Collègues,

Si le rapport de l'Exposition d'horticulture qui a eu lieu à Clermont, du 24 au 26 septembre dernier, ne vous a pas été soumis plus tôt, ne blâmez pas, je vous prie, mon silence prolongé, et surtout ne m'accusez pas d'indifférence, mais attribuez ce retard à des circonstances imprévues et indépendantes de ma volonté. Sans vous faire un bien grand détail, je vais

vous rendre compte de mes impressions; je vous remercie tout d'abord de l'honneur que vous m'avez accordé en me déléguant pour faire partie du Jury, dont voici la composition :

MM. Breton, délégué de la Société d'horticulture de Beauvais, qui fut nommé président.
Chevallier, de celle de Versailles.
Joret, de celle de Compiègne.
Delaruelle, de celle d'Amiens.
Gaujard, de celle de Pontoise.
Cottin, de celle de Paris.
Lozet, de celle de Senlis.

Je dois vous dire que l'ensemble de cette Exposition était parfaitement réussi, et imitait assez bien les grandes Expositions centrales. C'est dans la vaste cour du Collège de la ville qu'elle se trouvait. Cette cour, transformée en un jardin anglais, bien distribué pour la circonstance, procurait une satisfaction que le Jury s'est plu à reconnaître, et qui fit grand honneur aux organisateurs : les produits exposés en formaient les massifs et les corbeilles; l'industrie y apportait son contingent d'ornements; serres, tentes, pavillons, meubles de jardins, pompes d'arrosages, etc., etc., s'y trouvaient bien à leur place. Les salles dudit Collège abritaient les plantes délicates, les fleurs coupées, les collections de fruits, ces dernières surtout très remarquables par leur beauté et le bon ordre dans leur dénomination. Le Jury, après de judicieux examens, qui ont duré depuis une heure jusqu'à six heures du soir, a décerné les prix dans l'ordre que voici :

Huit catégories furent établies. Je vous citerai seulement les principaux lauréats dans chacune d'elles; trois concurrents méritants étaient en présence; deux dans la première catégorie, et un dans la deuxième. Après délibération, le Jury décerna, à l'unanimité, la coupe d'honneur à M. Renaudin, jardinier de la maison de santé à Clermont, qui appartient

à la deuxième catégorie (jardiniers en place). Ce premier lauréat avait exposé un lot de légumes remarquable, un lot de Bégonias, un lot de Coléus, et des fruits, le tout représentant une belle culture.

Dans la première catégorie, horticulteurs marchands, six prix ont été décernés.

M. Croux, horticulteur-pépiniériste à Sceaux, a obtenu le prix d'honneur, médaille d'or. Cet exposant avait une splendide collection de fruits, dont l'étiquetage, d'une grande exactitude, était une véritable école pour les amateurs et le public; puis il avait aussi des arbres fruitiers, sujets de pépinières ne laissant rien à désirer.

M. Saintville, pépiniériste à Cannettecourt, a également obtenu une médaille d'or pour ses sujets de pépinière, arbres fruitiers, plantes vertes, conifères, fruits, ensemble qui dénotait les soins de culture d'une intelligence marquée.

Dans la deuxième catégorie (jardiniers en place), six prix ont été décernés :

M. Enfer, jardinier au château de Nogent-les-Vierges, avait exposé un très joli lot de *Caladium bulbosum*, une collection de fruits, de pommes de terre, pour lesquels il obtint un prix d'honneur, médaille d'or.

Puis le 4^{er} prix, médaille de vermeil grand module, fut décerné à M. Cauchois, à Machemont, pour ses légumes et fruits.

Dans la troisième catégorie (jardiniers entrepreneurs), deux prix ont été décernés :

M. Emery, jardinier-entrepreneur à Clermont, obtint le premier prix, médaille de vermeil, grand module, pour fruits et légumes.

Dans la quatrième catégorie (amateurs cultivant eux-mêmes), trois prix ont été décernés :

Le premier, médaille de vermeil grand module, à M. Villon, propriétaire à Clermont, pour ses fruits et surtout pour la pratique de l'incision annulaire sur la vigne, dont les sar-

ments exposés étaient un exemple frappant de son efficacité, pour avancer la maturation des raisins.

Les cinquième et sixième catégories n'avaient pas d'exposants.

La septième catégorie était représentée par la Société de Senlis, qui avait répondu à l'appel du Concours entre Sociétés d'horticulture. Vous connaissez tous la récompense qu'elle obtint.

Dans la huitième catégorie (industrie se rattachant à l'horticulture), 14 prix ont été décernés, 46 exposants étaient présents. Cette catégorie était bien représentée.

M. Baume, ingénieur-constructeur à Boulogne-sur-Seine, a obtenu le prix d'honneur, médaille d'or, pour ses pompes d'arrosage de différents modèles, moteur à vents, béliers, tondeuses, etc., etc.

M. Leblond, constructeur de serres à Montmorency, a obtenu le premier prix, médaille de vermeil, grand module, pour sa bonne construction.

Sans préciser toutes les récompenses décernées, vous voyez qu'elles étaient nombreuses; le Jury a donc pu récompenser les efforts de chacun; il n'a pas oublié ceux de M. Bazin, professeur, en lui décernant, sur la proposition du Président de la Société, une médaille d'or pour l'organisation de l'Exposition et les bons effets de son enseignement dans l'arrondissement.

Le soir, membres du Bureau et du Jury, emmenés en chaise de poste au château d'Agnetz, résidence de M. Labitte, y furent, par une invitation préalable, reçus à dîner. Il leur fut aussi donné l'honneur d'inaugurer un salon splendide, ou mieux un superbe musée; le bon accueil et la sympathie présidaient à cette soirée. Des paroles pleines d'intérêts furent échangées avec la plus noble courtoisie, puis on se sépara emportant un agréable souvenir.

Leçons d'Horticulture

JUIN 1882.

Greffes du Rosier et des Arbres fruitiers.

<i>Senlis :</i>	Dimanche 2, à midi 1/2, au jardin de la Société.
<i>Précy :</i>	Jeudi 6, à 11 heures 1/2 du matin, à la mairie.
<i>Blaincourt :</i>	Jeudi 6, à 3 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Versigny :</i>	Dimanche 9, à 10 h. du matin, chez M ^{me} Delaunay.
<i>Nanteuil :</i>	Dimanche 9, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Brasseuse :</i>	Jeudi 13, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Clérin.
<i>Pontarmé :</i>	Dimanche 16, à 10 heures du matin, chez M. Dupuis.
<i>La Chapelle :</i>	Dimanche 16, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Vineuil :</i>	Jeudi 20, à 10 heures du matin, chez M. Dupré.
<i>Apremont :</i>	Jeudi 20, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Fleurines :</i>	Dimanche 23, à 10 h. du matin, chez M. Demichy.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 23, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Ermenonville :</i>	Jeudi 27, à 10 heures du matin, chez M. Thiénard fils.
<i>Plessis-Belleville :</i>	Jeudi 27, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.

Tarif des Annonces.

Prix de chaque Case pour les Sociétaires :

4 fois	2 fr. 50
3 fois de suite	6 »»
6 fois de suite	40 »»
12 fois de suite	48 fr.

Moulié en plus pour toute personne étrangère à la Société.

Adresser les demandes d'annonces au Secrétaire-Général.

Exposition horticole à Senlis, le 9 Septembre 1882.

Concours entre Instituteurs.

(Voir dans le Bulletin, page 191).

L'examen des aides-jardiniers se fera le 3 septembre à 4 heures.

Jus de tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à Mlle SEBERT, concierge.

Revue de l'Horticulture belge et étrangère

Recueil mensuel illustré, fondé en 1875, paraissant régulièrement le 1^{er} de chaque mois en un fascicule de 24 pages grand in-8°. orné d'une superbe chromo-lithographie, d'une planche noire et de nombreuses gravures.

OBJETS TRAITÉS : Plantes nouvelles, peu connues ou intéressantes. Horticulture des salons et des fenêtres. Architecture de serres et de jardins. Mosaïculture. Dessin, tracé et plantation de corbeilles et parterres. Arboriculture ornementale. Littérature horticole et chronique des expositions. Nouveaux appareils et ustensiles. Variétés et mélanges.

Abonnement d'un an : Belgique, 12 fr. — Pour les pays de l'Union postale, 13 fr. 50. — Pour tous les autres pays, 12 fr., port en sus.

S'adresser à M. Ed. Pynaert, rue de Bruxelles, 142, Gand (Belgique)